

HARCÈLEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL : PRÉVENIR ET FAIRE FACE

SECTEURS PUBLIC, ASSOCIATIF ET PRIVÉ

Objectifs

Identifier le cadre et les risques juridiques

Définir et caractériser le harcèlement et agissements sexistes

Mettre en œuvre les dispositifs et outils de prévention

Savoir réagir face à ces situations

Programme

1. Caractériser et définir le sexisme et le harcèlement

- S'approprier le cadre juridique
- Différencier les différentes notions
- Repérer les comportements à risque : du manager, du collaborateur, les différences culturelles
- Conséquences psychosomatiques du harcèlement au travail/agissements sexistes : physique, psychique, troubles du comportement

2. Prévenir le harcèlement et les agissements sexistes

- Les mesures réglementaires : convention collective, règlement intérieur, rôles de l'employeur et du référent
- Les outils de communication
- Les mesures organisationnelles
- Les mesures individuelles
- Les différents acteurs pouvant intervenir dans ce domaine

3. Procédure en cas de situation déclarée

- Écouter avec bienveillance et neutralité
- Recueillir les faits, les preuves et des témoignages écrits
- Déclencher les procédures adéquates
- Comportements à adopter et erreurs à éviter

Modalités de formation

intra-établissement

Étude de faisabilité sur demande Durée préconisée : 1 jour

Public

RH, manager

Méthodes pédagogiques

Exposé interactif avec les participants faisant appel à leurs connaissances et expériences

Étude de cas, plans d'action pour un retour dans l'entreprise

Intervenant

Juriste, consultante RH

Sanction de la formation

Attestation de formation

Contact

05-56-24-49-39
info@apdhes.fr

Référence

7.1.